

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-140/SG/FP constatant l'avancement d'échelon d'un infirmier du cadre territorial du Service de Santé.

n° 72-140/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 février 1972

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1972

Date du numéro
25 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 1er Juillet 1971 le passage au 2e échelon dans le grade d'infirmier de 1re classe du cadre territorial du Service de Santé de M. Moussa Djama Hassan, infirmier de 1re classe, 1er échelon, en service à l'hôpital Peltier (Ministère de la Santé publidue et des Affaires sociales) [ancien-neté épuisée].